



Commune de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique les demandes en autorisations de construire présentées par :

- M. Paccolat Jean-Marie, à Martigny, pour l'agrandissement d'un local annexe et pose d'un balcon, sur parcelle n° 1485, folio n° 6, au lieu-dit *Tsa Créta*, à Mase, zone de chalets 0.30; coordonnées 2'599'912 / 1'116'581.
- M. Vocat Raphaël, à Satigny, pour la consolidation d'un talus et agrandissement de la place de parc + couvert pour jardin d'été, sur parcelle n° 1871, folio n° 8, au lieu-dit *Le Maforney*, à Mase, zone de chalets 0.30; coordonnées 2'600'430 / 1'116'255.
- Atlas Immobilier Sàrl, à Corseaux, pour la construction d'une habitation individuelle en résidence principale, avec pose de panneaux solaires en toiture, sur parcelle n° 1443, folio n° 3, au lieu-dit *Conthey*, à Vernamiège, zone extensive du village 0.4; coordonnées 2'599'515 / 1'117'860.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax mardi et mercredi de 14h00 à 17h00 et jeudi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 12 juillet 2019